

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Mont-de-Marsan, le 19 juin 2022

### **Fin de l'épisode caniculaire dans les Landes**

Météo France a placé le département des Landes en vigilance rouge pour le phénomène canicule extrême du vendredi 17 juin 2022 à 14 h au dimanche 19 juin à 6 h. Le département a vécu un épisode caniculaire intense avec des températures battant les records d'août 2003 notamment à Capbreton avec 40,9 °C, 41 °C à Biscarrosse ou encore 43 °C à Pissos. En raison d'une nette amélioration de la situation au bulletin météorologique de 6 h, Météo France a placé les Landes en vigilance verte.

Afin de coordonner les actions des pouvoirs publics tout au long de cet épisode, Françoise Tahéri, préfète des Landes, a activé le Centre Opérationnel Départemental (COD) en préfecture. Les acteurs suivants se sont réunis sous son autorité deux fois par jour pour faire un point de situation et déterminer les mesures à prendre : le SDIS 40, les forces de sécurité intérieure, le service interministériel de défense et de protection civile, l'ARS, l'Éducation Nationale, la Direction départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations, le Conseil départemental des Landes et les associations de protection civile.

Du 16 au 19 juin, les sapeurs-pompiers ont porté secours à 32 personnes atteintes de déshydratation. Durant cette période de vigilance, aucun surcroît d'activité n'a été observé dans les services d'urgence du département.

Les communes ont activé les registres des personnes vulnérables et ont mis en place 272 lieux rafraîchis. Pour assurer à nos aînés et à toutes les personnes fragiles une prise en charge dans les meilleures conditions, le Conseil Départemental et l'ARS se sont pleinement mobilisés. Les associations de sécurité civile ont renforcé leurs maraudes.

Françoise Tahéri, préfète des Landes, salue les organisateurs des manifestations qui ont su adapter leurs horaires et la population landaise pour son sens de responsabilité.

Elle remercie vivement l'ensemble des agents de l'État et des personnes impliquées dans la gestion de cette crise ainsi que les collectivités locales pour l'ensemble des mesures mises en œuvre pour protéger la population landaise.